

FORMATION SYNDICALE

Des clés
pour
comprendre



SNUEP
F.S.U. | LE SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL
PUBLIC

OUVERT
à tous
les PLP
syndiqué-es ou non

AVEC

Cécile CHÉNÉ

Commissaire paritaire académique du SNUEP-FSU

Serge BERTRAND

Commissaire paritaire académique du SNUEP-FSU

UN SERVICE PUBLIC
EXEMPLAIRE DANS LA
GESTION DU PERSONNEL



Vendredi 19 mars 2021

en VISIO

De 9h à 16h30

MUTATION INTRA ACADÉMIQUE : Préparer sa mutation avec nos élu-es

Déposez votre demande d'autorisation d'absence* avant le 19 février, puis compléter le formulaire sur notre site.

*le modèle est sur notre site nantes.snuep.fr

Stratégies

Barèmes

Mutation simultanée

Bonifications

Mesure carte scolaire

Points **Communs**

SNUEP
F.S.U.

LE SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL
PUBLIC

U.
F.S.U.

ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

A AFFICHER



LE SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL
PUBLIC

Pour s'inscrire au stage :

recopier le modèle de demande d'autorisation d'absence, la déposer avant le **19 février 2021**.

Afin de nous aider sur l'organisation de la convivialité prévenez-nous de votre participation dès le dépôt de la demande en complétant le formulaire accessible sur notre site.

La formation syndicale est un droit, utilisez-le !

Modèle de demande d'autorisation d'absence

Nom, prénom.....
Grade et fonction.....
Établissement.....

à Monsieur le Recteur de l'académie de Nantes
S/c de (nom et fonction du chef d'établissement) (1)

Conformément aux dispositions de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 (art. 34 – alinéa 7) pour les fonctionnaires définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le **19 mars 2021** pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera en **VISIO**.

Il est organisé par la F.S.U sous l'égide du Centre National de Formation Syndicale de la Fédération Syndicale Unitaire, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (J.O. du 30 janvier 2009).

A..... Le.....
Signature

(1) La demande doit être adressée par la voie hiérarchique un mois à l'avance.